

**DEPARTEMENT DE LA MANCHE  
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES  
COMMUNE DE PONTORSON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2013**

<b>En exercice :</b> 27	<b>L'an deux mil treize, le huit avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Pontorson étant réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick LARIVIÈRE, Maire.</b> <b><u>Membres présents</u> :</b> M. LARIVIÈRE Patrick, M. LEMÉTAYER Claude, Mme VINOUSE Maryvonne, M. ALIX Roger, Mme GUÉRIN Annick, M. LOILIER Pierre, Mme FILLATRE Annick, M. COUREUIL Daniel, M. GANCHE Jean-Luc, M. FAGUAIS Lucien, M. TOUQUETTE Pierre, M. TRÉCAN Louis, M. DURANT Claude, Mme SOUEFF Chantal, Mme DANARD Valérie, M. LECHAT Marc, M. GAZENGEL Michel, Mme COLLIN Valérie, M. CACHERA Daniel, Mme MAUROUARD Marie-Christine, M. PERRIN Nicolas, M. DAVOINE Louis, M. SIMON Claude, Mme THÉAULT Béatrice. <b><u>Absents</u> :</b> M. BASQUIN Marc, Mme CHAUMONT Marie-Aude, Mme BAZIN Denise. <b><u>Procurations</u> :</b> M. BASQUIN Marc à M. LOILIER Pierre, Mme CHAUMONT Marie-Aude à M. GANCHE Jean-Luc, Mme BAZIN Denise à M. LEMÉTAYER Claude. <b><u>Excusés</u> :</b> M. VERPILLAT, comptable public. <b>Secrétaire de séance :</b> Mme THÉAULT Béatrice.
<b>Présents :</b> 24	
<b>Absents :</b> 3	
<b>Procurations :</b> 3	
<b>Votants :</b> 27	
<b>Date de convocation :</b> 29 mars 2013	

**2013/19 Approbation du compte de gestion 2012- budget général**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 pour 3 abstentions)**

- APPROUVE le compte de gestion 2012 du budget principal.

**2013/20 Approbation du compte administratif 2012 – budget général**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012, puis quitte la séance.

Monsieur Lemétayer demande aux conseillers de se prononcer sur le vote du compte administratif services généraux 2012.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (20 pour, 6 abstentions)**

- APPROUVE le compte administratif services généraux 2012.

**2013/21 Affectation du résultat**

M. le Maire entre en séance.

Au vu des résultats 2012 et des restes à réaliser,

**le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement 2012 de la façon suivante :

Compte 1068 affectation du résultat (IR) : 172 684.51 €  
Compte 002 report d'excédent (FR) : 1 941 056.23 €

### **2013/22 Vote des taux d'imposition 2013**

Vu l'état communiqué par les services fiscaux, il est proposé au conseil de maintenir les taux d'imposition existants.

Monsieur Cachera indique que les taux de taxe d'habitation figurant sur les feuilles d'imposition successives ont augmenté. M. le Maire répond que cela est dû à la répartition entre collectivités des différents impôts lors de la réforme de la fiscalité directe locale de 2010 les montants totaux n'ont pas évolué.

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE les taux suivants

Taxe d'habitation : 15.06 %

Taxe foncière (bâti) : 15.68 %

Taxe foncière (non bâti) : 33.79 %

CFE : 18.17 %.

### **2013/23 Vote du budget primitif – budget général**

M. le Maire présente le projet de budget.

M. Cachera regrette que l'étude de l'historique des dépenses passées n'ait pas conduit à diminuer davantage les dépenses prévisionnelles de fonctionnement. Monsieur le Maire précise que la limitation des dépenses est une préoccupation constante de la municipalité. Mr Cachera regrette que nous ne puissions pas envisager de nous donner un objectif de diminution des dépenses de fonctionnement, compte tenu de la situation économique actuellement difficile, et des révisions à la baisse des futures subventions de l'Etat. Des économies sont possibles, par exemples sur l'ensemble des fournitures achetées, sur les subventions versées aux associations et pour d'autres dépenses... L'existence de l'historique de ces dépenses de fonctionnement (Chaque année la définition de celles-ci reste la même) en fait sa particularité, et en rend ainsi plus facile le suivi de la gestion. Un potentiel d'économies y est important, et pourrait nous permettre de diminuer le montant de nos emprunts, et ainsi augmenter notre part d'autofinancement. Afin d'éclairer le débat M. le Maire demande à M. Cachera d'apporter des précisions et rappelle que la qualité du service exige des dépenses. Monsieur Gazengel demande si l'association COUESNON RIVE GAUCHE a donné réponse pour la location de la base de loisirs. M. Alix répond que non pour l'instant et M. Lemétayer précise que les travaux ne seront pas engagés tant qu'il n'y aura pas d'engagement de l'association.

#### **En l'absence d'arguments complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 pour, 8 abstentions, 1 contre)**

- APPROUVE le budget 2013.

### **2013/24 Approbation du compte de gestion 2012 - service des eaux**

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte de gestion 2012 du budget service des eaux.

### **2013/25 Approbation du compte administratif 2012 - service des eaux**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012 du service des eaux puis quitte la séance.

Monsieur Lemétayer demande aux conseillers de se prononcer sur le vote du compte administratif service des eaux 2012.

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte administratif 2012 du service des eaux.

### **2013/26 Affectation du résultat eau potable**

M. le Maire entre en séance

Au vu des résultats 2012 et des restes à réaliser,

#### **le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement 2012 de la façon suivante :

Compte 1068 affectation du résultat (IR) : 9 868.55 €

Compte 002 report d'excédent (FR) 123 769.80 €

### **2013/27 Vote du budget primitif service des eaux**

M. le Maire présente le projet de budget

Monsieur Lechat demande pourquoi il y a une différence entre les dépenses réalisées en 2012 et le prévisionnel 2013 sur les chapitres 011 et 012. M. le Maire répond que pour les dépenses de personnel cela dépend de la répartition du personnel en fonction des différents chantiers. M. Lemétayer ajoute que pour le 011 cela est dû à l'augmentation du coût d'achat de l'eau.

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le budget 2013 service des eaux.

### **2013/28 Approbation du compte de gestion 2012 service assainissement**

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte de gestion 2012 du budget assainissement collectif eaux usées.

### **2013/29 Approbation du compte administratif 2012 service assainissement**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012 du service assainissement puis quitte la séance.

Monsieur Lemétayer demande aux conseillers de se prononcer sur le vote du compte administratif assainissement 2012.

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte administratif 2012 du service assainissement.

### **2013/30 Affectation des résultats**

M. le Maire entre en séance

Au vu des résultats 2012 et des restes à réaliser,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité**

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement 2012 de la façon suivante :  
Compte 1068 : (affectation en section d'investissement) 14 911.53  
Compte 002 : (report en recette de fonctionnement) 158 818.32

**2013/31 Vote du budget primitif service assainissement**

M. le Maire présente le projet de budget.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le budget 2013 service assainissement.

**2013/32 Approbation du compte de gestion 2012 parc d'activités**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte de gestion 2012 du budget annexe parc d'activités.

**2013/33 Approbation du compte administratif 2012 parc d'activités**

Vu le compte administratif 2012 du parc d'activités

M. le Maire quitte la séance.

Monsieur Lemétayer demande aux conseillers de se prononcer sur le vote du compte administratif parc d'activités 2012.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le compte administratif 2012 du parc d'activités.

**2013/34 Vote du budget primitif parc d'activités**

M. le Maire présente le projet de budget.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le budget 2013 service parc d'activités.

**2013/35 Budget Lotissement éco-quartier exercice 2012**

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- CONSTATE qu'il n'y a pas eu d'écritures sur ce budget en 2012
- AUTORISE M. le Maire à signer les documents en attestant.

**2013/36 Budget écoquartier 2013**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (19 pour, 4 abstentions, 4 contre)**

- APPROUVE le budget annexe écoquartier.

**2013/37 Emprunt**

Monsieur le Maire fait part des deux propositions présentées en commission des finances. Les élus décident de solliciter de nouveau les établissements bancaires et de délibérer sur ce point lors du prochain conseil.

### **2013/38 Médiathèque : demande de subvention à la DRAC**

Vu le projet

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- AUTORISE M. le Maire à solliciter une subvention pour la médiathèque.

### **2013/39 Personnel saisonnier accueil collectif de mineurs sans hébergement**

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- AUTORISE M. le Maire à recruter des adjoints d'animation pour le fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs cet été (8 pour le mois de juillet du 8 juillet au 4 août ; 6 pour le mois d'août du 5 août au 1<sup>er</sup> septembre).

Ces agents seront rémunérés sur l'indice brut 297, le contrat permettra le paiement d'une heure supplémentaire par jour et le versement d'une astreinte de 10 € par nuit pour les animateurs participant aux camps.

### **2013/40 Demande de remise redevance eau et assainissement**

Vu l'avis de la commission des finances,

#### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- D'ACCORDER les remises suivantes :

Une remise de 270 € sur le service assainissement au profit du... Il lui est demandé de se mettre en conformité en créant un deuxième branchement spécifique pour ses installations non concernées par l'assainissement.

Une remise correspondant à la redevance eau et assainissement pour 333 m<sup>3</sup> au profit de ... car la fuite est due à un incident causé par l'ancien compteur laissé par le service des eaux.

Une remise de 352 € sur le service assainissement au profit de ... suite à une fuite d'eau sur son installation.

M. Loilier fait part de la réunion avec la DDTM concernant le projet d'écoquartier et souhaite que le projet de PLU puisse être arrêté pour juillet.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme.

Patrick LARIVIÈRE  
Maire de Pontorson,

Béatrice THÉAULT  
Secrétaire de séance,

LEMÉTAYER Claude	
VINOUSE Maryvonne	
GUÉRIN Annick	
ALIX Roger	
LOILIER Pierre	
FILLATRE Annick	
COUREUIL Daniel	
GANCHE Jean-Luc	
FAGUAIS Lucien	
TOUQUETTE Pierre	
TRECAN Louis	
DURANT Claude	
SOUEFF Chantal	
DANARD Valérie	
LECHAT Marc	
GAZENGEL Michel	
COLLIN Valérie	
CACHERA Daniel	
MAUROUARD Marie-Christine	
PERRIN Nicolas	
DAVOINE Louis	
SIMON Claude	